

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 9 (1944)

Heft: 3-4

Artikel: A propos d'un nouveau film suisse

Autor: G.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

minute, à laquelle on n'a rien à reprocher, mais qui vous laisse néanmoins l'impression d'avoir épuisé à la première vision toutes ses qualités.

Cependant, pour aller plus au fond des choses, les raisons essentielles qui non seulement justifient, mais exigent en quelque sorte qu'on revoie certains films, sont encore ailleurs. C'est que le cinéma sollicite, lorsqu'il est dignement traité, beaucoup plus d'attention que toute autre œuvre, qu'il touche davantage de sens, et surtout qu'il s'adresse à la vue par *plusieurs* procédés différents.

Expliquons-nous. Le film raconte une histoire dont il faut suivre les péripéties. Il montre des personnages dont il faut suivre les faits et gestes d'une part, le caractère d'autre part, les apparences extérieures encore — sans parler de l'acteur qui est «derrière» et dont on se dit tout le temps «comme il joue bien!» Voilà déjà de quoi vous occuper. Mais ce n'est rien encore. Il y a la valeur de chaque image, harmonieusement équilibrée de noirs et de blancs; l'angle de prises de vues, qui peut avoir une importance considérable dans l'indication d'un fait ou d'un caractère, et qu'il faut «accrocher» pendant les quelques secondes où elle se maintient. Il y a le rythme des images, les changements rapides, ou au contraire les longues séquences, les mouvements tournants, qui s'opposent au découpage hâché, nerveux: tout cela compte dans l'impression produite, et c'est une joie pour l'amateur éclairé non seulement de subir les impressions, mais de se rendre compte de ce qui les produit. C'est aussi un effort — et nous prétendons que le cinéma impose à ceux qui veulent comprendre ses moyens d'impression un effort plus grand, plus concentré, une rapidité d'esprit et une vivacité de pensée nettement supérieures à celles qu'exigent les autres arts.

Ce que nous venons de dire ne vaut sans doute que pour de rares films: ceux qui sont construits avec une virtuosité incomparable par d'authentiques maîtres du septième art. Ils ne laissent au spectateur pas un instant de répit: tout est matière à réflexion, chaque image en

soi, chaque enchaînement, chaque détail du jeu et du scénario. C'est dans cette perfection totale qu'est la grandeur d'un art. Et lorsque le cinéma atteint à cela, peu importe le sujet qu'il traite.

A quels films je pense en particulier? Ceux d'Orson Welles d'abord, et avant tout «Citizen Kane», qu'il faudrait voir dix fois pour en saisir toutes les finesses. Car, on n'y insistera jamais assez, le cinéma est un art fugitif — ou plutôt, l'homme n'a pas encore l'organe visuel capable d'enregistrer et d'apprécier au fur et à mesure tout ce que peut lui présenter la camera!

Je pense aussi à «L'ombre du doute» d'Alfred Hitchcock, le modèle des films policiers; à d'autres films de Hitchcock; à ceux de René Clair dont la poésie vous reprend à chaque fois; au «Crime et châtiment» de Duvivier; au «Crime de M. Lange» — bref à tous ces films où passe la personnalité d'un grand metteur en scène.

D'un grand metteur en scène...: voici qu'apparaît soudain celui qu'on ne voit pas, dont on n'avait pas parlé. Et l'on découvre, sans avoir voulu en faire la démonstration, que c'est sa présence, son influence, qui font la valeur d'un film, et par conséquent le désir et le besoin qu'on a de le revoir. Et l'on pourrait prétendre et déduire de cela que le film, malgré l'immense personnel qu'il met en branle, malgré les milliers de personnes qu'il exige pour sa confection artistique et technique, reste malgré tout, comme toute œuvre d'art, une conversation privée entre l'auteur et chacun des spectateurs. Vous ne saurez jamais exactement en sortant d'une salle obscure où vous avez vu un grand film, si votre voisin a vu ce que vous avez vu. Et c'est en revoyant le film que vous avez chance, un autre jour, de voir peut-être ce que lui a vu; de découvrir des richesses nouvelles dans ce film qui reste pourtant la même bande de celluloid, déroulée dans la même machine...

Miracle du cinéma — miracle de l'art sous toutes ses formes.
G. D.

A propos d'un nouveau film suisse

On a suffisamment déploré ici-même la carence de la production suisse cette année — et la précédente — pour se réjouir de voir mettre en travail un film nouveau. Nous en revenons à l'époque où l'on produisait un seul film par an — mais ce qui était alors un essai est devenu une réussite. «Marie-Louise» a affirmé les chances du cinéma suisse sur le plan international.

«Marie-Louise» a séduit sans doute par son excellente interprétation, par ses éléments très humains et bien de chez nous, bref avant tout par son côté sentimental et touchant. La guerre n'y était abordée que comme la cause du drame, non comme un drame en soi.

Cette fois, la Praesens fait un pas de plus. Voici le sujet du nouveau film tel que le présentent les producteurs eux-mêmes.

«De même que «Marie-Louise» nous contait le sort d'une fillette française victime de la guerre, ce nouveau film se propose de porter à l'écran l'histoire d'un groupe de réfugiés. Les créateurs de cette œuvre cinématographique veulent montrer les difficultés et les souffrances qui accablent un petit nombre d'êtres traqués. D'une façon plus générale, on a obéi ainsi au désir d'éveiller une plus large compréhension pour le sort des milliers de réfugiés qui se sont vus contraints de venir chercher asile dans notre pays, qu'il s'agisse d'internés militaires ou civils.

L'action se passe en Italie en septembre 1943. Un soldat et deux officiers anglo-saxons ont pu, à la faveur du bouleversement politique, s'évader d'un camp de prisonniers. Ils s'efforcent d'abord de rejoindre leurs

unités ; ils n'y parviennent point, et leurs pérégrinations les rapprochent peu à peu de la frontière suisse. Par la suite, ils entrent en contact avec un groupe de fugitifs civils. Ils prennent alors la tête d'une expédition peu banale, ayant pour but d'atteindre — malgré l'acharnement que met l'adversaire à les poursuivre, malgré les difficultés du chemin et la fureur des éléments déchaînés — un col de la haute montagne. Après avoir donné jadis la preuve de leurs vertus militaires, ils font maintenant celle de leurs sentiments d'humanité en aidant à sauver du péril les fugitifs sans uniforme.

En Suisse, le petit groupe trouve accueil et abri. Si l'avenir de tous ces êtres demeure forcément incertain, ils n'en ont pas moins sauvé leur vie et jouissent du bienfait d'un asile provisoire.»

On voit que ce thème, remarquablement imaginé et choisi, implique probablement une certaine mise en scène de la guerre. «Curieux», examinant le projet, mais sans en connaître encore les détails, a formulé quelques réserves de principe : nous appartient-il à nous, suisses, qui ne nous sommes pas battus, de représenter des combats ? se demandait-il. En fait, cela n'a jamais été l'intention de la Praesens, dont les scénaristes et les producteurs ont toujours été d'une parfaite pondération dans le choix de leurs thèmes et l'évaluation de leurs possibilités d'expression.

L'autre hebdomadaire romand, «Servir», s'est intéressé également au projet de la Praesens, en redoutant toutefois que la censure ne lui fasse des difficultés. Nous croyons savoir que tel a bien été le cas. Mais Richard Schweizer, scénariste, les a surmontées. Comme on le connaît, il n'aura cédé sur aucun point essentiel et il aura su maintenir la ligne directrice qui l'a inspiré.

En définitive, on peut affirmer que le thème des *réfugiés* — et en cela le nouveau film annoncé est construit sur une donnée semblable à celle de Marie-Louise — est un sujet idéal pour la Suisse. Il ne s'agit pas de nous faire valoir, de nous présenter avec complaisance sous les traits du Bon Samaritain. Le plus que nous pouvons faire, c'est de démontrer par l'image que notre îlot de paix au milieu de l'Europe est ouvert à tous ceux qui souffrent ; que la Suisse n'est pas repliée égoïstement, mais qu'elle entend participer, selon ses moyens de charité, à la naissance de ce monde nouveau qui surgit dans le sang et dans le feu. Tout cela, nos journalistes l'écrivent, nos orateurs le proclament, nos ecclésiastiques le demandent, et la grande majorité de notre peuple le pratique, chacun selon ses moyens. Le cinéma suisse se montre digne de sa tâche en participant lui aussi à cette démonstration.

Le film suisse cherche un style

Une des particularités essentielles du cinéma est sans doute le fait que, dans cet art plus encore que dans d'autres, la façon de dire importe beaucoup plus que ce qu'on dit. Ce qui fait un bon film — à de rares exceptions près — ce n'est pas son sujet,

mais la manière dont le metteur en scène le traduit en images mouvantes.

Les exemples sont innombrables : on a vu des centaines de très bons films reposer sur une donnée assez quelconque en soi, mais admirablement utilisée. D'autres sujets, dont

Voilà ce qui nous paraît devoir être affirmé déjà pour le principe. Quant à la pratique, les détails nous manquent encore sur l'équipe chargée de la réalisation. Mais c'est évidemment, à une ou deux modifications près, tout au plus, l'équipe ordinaire de la Praesens. Et lorsqu'on dit «ordinaire», on entend par là son «métier» éprouvé, sa cohésion, bref toutes les qualités qui lui ont valu de s'affirmer peu à peu et de conquérir une maîtrise indiscutée.

On a commencé de tourner, nous dit-on, dans les environs de Lugano ; ce sont les extérieurs tout d'abord, puis le travail du Studio sera fait dans le courant de l'hiver. Et l'on verra sans doute sortir ce film — dont nous ignorons encore le titre — au premier printemps.

Puisse-t-il se présenter en même temps que la paix, dont il est un peu l'annonciateur, puisqu'il est l'œuvre d'hommes de bonne volonté.

G. D.

Chambre Suisse du Cinéma

Sous la présidence de M. Antoine Borel, anc. conseiller d'Etat de Neuchâtel, la *Chambre suisse du cinéma*, dont le mandat prendra fin le 31 décembre prochain, a tenu à Berne la dernière séance de sa 2^e période administrative. Elle sera vraisemblablement confirmée dans ses fonctions pour une nouvelle période de 3 ans, sans que le règlement d'organisation actuellement en vigueur subisse de modifications.

La Chambre a examiné et approuvé le budget du *Ciné-journal suisse* pour l'exercice 1945 dont la structure permettra de maintenir sans changement les taxes d'abonnement payées par les propriétaires de cinémas ; elle a en outre réélu pour une nouvelle période le Conseil de Fondation du CJS présidé par M. le conseiller d'Etat Antoine *Vodoz* (Lausanne). Elle a d'autre part entendu le rapport de son secrétaire M. *Mauerhofer* sur différents problèmes actuels du cinéma qui a signalé entre autres l'arrivée prochaine, après que d'innombrables difficultés aient été surmontées, d'une partie au moins des films américains pendant longtemps bloqués à Lisbonne. La Chambre voue toute son attention à la question du *film étroit*, dont elle s'occupe activement en étroite collaboration avec les associations professionnelles intéressées. Le projet de création d'une *Centrale du film documentaire* est enfin au point et sera soumis incessamment à l'approbation des départements compétents. Les travaux préparatoires ont été entrepris pour l'élaboration d'un projet de *loi sur le cinéma* ; il s'agit sans doute ici d'un des objets les plus importants dont la Chambre suisse du cinéma devra s'occuper au cours de sa nouvelle période administrative.

L'originalité était beaucoup plus certaine, n'ont pas toujours donné ce qu'on en attendait. Certes, des exceptions existent, mais les derniers grands films de classe internationale que nous avons vus en Suisse illustrent fort bien cette vérité : *M. Chips* et *Mrs. Miniver* en sont deux exemples frappants.